

---

# **PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON**

**28 SEPTEMBRE > 11 OCTOBRE 2021**

---

# SOMMAIRE

---

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)

---

---



mercredi 29 septembre  
2021

### Chalichatons teste la communication gestuelle (279 mots)

Se faire comprendre des adultes n'est pas évident quand on est un tout-petit. A la crèche Chalichatons, pour faciliter la c...

Page 7



mercredi 29 septembre  
2021

### L'heure des Histoires (104 mots)

L'heure des histoires Les histoires de Michèle auront lieu samedi 2 oct...

Page 8



samedi 2 octobre 2021

### Valorisation de la boucle de la Moselle (237 mots)

Les subventions aux associations, dans le cadre d'actions culturelles, étaient à l'ordre du jour du dernier conseil commun...

Page 9



mercredi 6 octobre  
2021

### À La Filoche, la nouvelle saison est lancée (335 mots)

L'instrument a été offert à l'école de musique par le neveu d'une grande pianiste locale, Odette Pierron-Meyer. C'est sur c...

Page 10



samedi 9 octobre 2021

### Le marché des producteurs locaux de passage (158 mots)

La tournée des marchés de producteurs fermiers et artisans locaux se déroulant toute l'année sur le territoire de Moselle e...

Page 11



samedi 9 octobre 2021

### Les professionnels appelés à plancher pour la jeunesse (403 mots)

selon la définition d'une circulaire ministérielle de mars 2013., le Projet éducatif de territoire (PEDT), est un « outil d...

Page 12



samedi 9 octobre 2021

### Des écoliers de Banvoie futurs acteurs dans une pièce de théâtre (256 mots)

Ils participeront à « Nos funérailles », la dernière création de la compagnie, qui sera jouée samedi 23 octobre à 16 h sur ...

Page 13

---

## COMMUNES MOSELLE ET MADON

(14 articles)

---



mardi 28 septembre  
2021

### Les échos du conseil municipal (192 mots)

Ce vendredi, le maire Patrick Potts a réuni les conseillers pour débattre sur plusieurs points. Voirie et o...

Page 15



mardi 28 septembre  
2021

### La fresque du lavoir des lavandières est inaugurée (167 mots)

La fresque du lavoir « Grande rue » a été inaugurée par le maire, des conseillers, des membres du conseil municipal des jeu...

Page 16



mercredi 29 septembre  
2021

### Beau succès pour les journées du patrimoine (83 mots)

Beau succès pour les journées du Patrimoine Lors des journées du Patrim...

Page 17



jeudi 30 septembre  
2021

### Le Hangar du Fort lance sa saison avec Waly Dia (403 mots)

Du stress, de la tension, mais aussi une immense joie et cette envie maintenant d'y aller ! Ce samedi 2 octobre, la société...

Page 18



dimanche 3 octobre  
2021

### Dépôt d'ordures sauvages : le contrevenant verbalisé (306 mots)

La grogne des Vincipontains et des élus face aux dépôts d'ordures sauvages s'accroît. Lundi matin, Antoine Desmonceaux, 2e...

Page 19



dimanche 3 octobre  
2021

### Trois nouvelles arrivées à la brigade (271 mots)

Trois jeunes sont arrivés cet été à la brigade territoriale de Neuves-Maisons. Aurélien Delmer, 27 ans et Oriane Millet, 2...

Page 20



lundi 4 octobre 2021

### Place de la Rose Blanche : le Conseil Municipal des Jeunes prêt pour l'inauguration (287 mots)

En face de la Filoche, l'espace entièrement rénové dédié aux résistants et déportés de la Deuxième Guerre mondiale prendra ...

Page 21



lundi 4 octobre 2021

### Contre la fermeture de la trésorerie de Neuves-Maisons (330 mots)

Le maire André Bagard a envoyé la motion aux autres communes de la Communauté, ainsi qu'à son président Filipe Pinho, les i...

Page 22



jeudi 7 octobre 2021

### Le conseil municipal s'est réuni et a délibéré (231 mots)

Le conseil municipal, qui s'est tenu mercredi 29 septembre, a permis de faire un point complet sur la rentrée scolaire qui ...

Page 23



jeudi 7 octobre 2021

### Le label Accueil vélo poursuit son déploiement (386 mots)

C'est une initiative du comité départemental du tourisme de Meurthe-et-Moselle, en vue de déployer le label Accueil vélo au...

Page 24



jeudi 7 octobre 2021

### La « charte du citoyen relais » a été présentée dans le quartier de Cumène (211 mots)

Lundi en fin d'après midi, Dominique Marquis, adjoint délégué à la citoyenneté, est allé à la rencontre des habitants du qu...

Page 25



dimanche 10 octobre  
2021

### La CLCV œuvre pour défendre les consommateurs et le cadre de vie (424 mots)

Les activités de l'association ont porté, notamment, sur l'environnement. L'arrêté de biotope pris pour pro...

Page 26



dimanche 10 octobre  
2021

### Conseil municipal : le prix d'une parcelle diminue (289 mots)

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté la quasi-totalité des délibérations à l'unanimité. ■ ...

Page 27



lundi 11 octobre 2021

### Création de sept appartements pour seniors (323 mots)

■ Subventions. Le conseil municipal a voté les subventions aux associations, APEX, 700 € ; Amis de Saint-Rémi, 500 € ; Ma...

Page 28

---

## ACTUALITÉS DIVERSES

(5 articles)

---



lundi 4 octobre 2021

### Qu'est-ce qui fait courir les maires ? (639 mots)

Le portrait-robot du maire de Meurthe-et-Moselle ? Il s'appelle Philippe ou Gérard, il est âgé de 59 ans, est ou a été cadr...

Page 30



mercredi 6 octobre  
2021

### Les initiatives de terrain ont été mises à l'honneur (546 mots)

Elles continuent d'innover. Qui ? Les collectivités locales. C'est ce qu'ont démontré une fois encore le groupe Ebra , Ebra...

Page 31



mercredi 6 octobre  
2021

## Coup de cœur La réalisation d'un groupe scolaire tout en bois à Richardménil (210 mots)

C'est un établissement unique en son genre dans tout le département de Meurthe-et-Moselle. Ces derniers mois, la commune de...

Page 33



mercredi 6 octobre  
2021

## Lorr'N Raid : une épreuve mêlant activités sportives et découverte du patrimoine local (236 mots)

Sylvain Lamige donne rendez-vous aux amateurs de sports nature pour la première édition du Lorr'N Raid. Il s'agit d'un ench...

Page 34



jeudi 7 octobre 2021  
05:03

## Meurthe-et-Moselle Covid-19 : pourquoi l'organisation de la vaccination va changer (818 mots)

Au moment où, grâce à la vaccination, la Covid-19 et ses variants semblent laisser la Meurthe-et-Moselle un peu en paix, les professionnels de santé sont ...

Page 35

---

---

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES MOSELLE ET  
MADON

---

---

## Chalichatons teste la communication gestuelle

Dans le cadre de leur plan annuel de formation, les professionnelles de la crèche Chalichatons ont déniché une méthode pour faciliter les échanges avec les petits qui leur sont confiés : la communication gestuelle avec les bébés.

**S**e faire comprendre des adultes n'est pas évident quand on est un tout-petit. A la crèche Chalichatons, pour faciliter la communication, les employées utilisent les mots-gestes. Une technique à laquelle elles se forment actuellement. « Cela consiste à accompagner d'un geste bien défini les mots principaux que nous utilisons toute la journée avec eux, pour qu'ils apprennent à les reproduire » explique la directrice Dorothée Duval. « Aucun risque que cela retarde l'acquisition du langage oral, car on joint toujours la parole au geste. » Les jeunes femmes mettent déjà en pratique les 2 premiers modules dispensés en juillet par le

Centre National de la Fonction Publique. Elles ont choisi 5 mots-gestes : manger, dormir, encore, doudou, tétine. Elles en ajouteront 5 nouveaux tous les mois qui peuvent aussi exprimer des émotions comme tristesse, peur. Vers 15 à 18 mois, racontent-elles, les petits, qui n'ont pas encore acquis le langage oral, commencent à utiliser eux-mêmes ces gestes. Parfois même avec leurs parents. Ils peuvent ainsi faire comprendre aux adultes leurs envies et leurs besoins. C'est une grande joie pour les professionnelles de voir les bébés s'adresser à elles. « Car notre but, c'est de toujours mieux répondre aux besoins de l'enfant, » souligne

Dorothée « c'est pourquoi nous cherchons toujours à améliorer nos pratiques ». ■



Une des employées de la crèche associe à la parole « dormir » un geste qui le représente dans le vocabulaire de la communication gestuelle avec les bébés.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-MÉRÉVILLE

## L'heure des Histoires

### L'heure des histoires

Les histoires de Michèle auront lieu samedi 2 octobre à 10 h 30, à la médiathèque. Le thème des lectures sera « être enfermé dehors », entre le pléonasme et l'oxymore, mais que nous réserve notre conteuse avec cette phrase qui pourrait être un sujet de philo ? Surprise !

Quant aux travaux manuels dispensés par Sophie Schwaederlé lors de la minute créative, ce sera un carillon musical.

Réservation et inscription obligatoire en ligne sur le site de la Filoche : [www.la-filoche.fr](http://www.la-filoche.fr) et 15 enfants maximum ■



Pas de pass sanitaire pour les enfants de 6 à 11 ans Photo ER





## Valorisation de la boucle de la Moselle

Les subventions aux associations, dans le cadre d'actions culturelles, étaient à l'ordre du jour du dernier conseil communautaire de Moselle et Madon, qui s'est déroulé dans la salle polyvalente de la commune de Thelod.

Les élus, à l'unanimité, ont voté 400 € pour l'association D.B.D.C. de Messein, 1 500 € pour l'association Mets le son de Maron, 770 € pour l'association Messein en fête, 210 € pour l'association Reg'arts, 800 € pour les amis du Patrimoine de Moselle et Madon, 250 € pour Acrea as-

sociation patrimoine de Frolois, 500 € pour West country club de Chavigny, 1 500 € à l'association AIA pour le festival Révélation à Neuves-Maisons, 850 € à l'association Peinture et patrimoine Lorrain.

Parmi les délibérations, le conseil a approuvé une convention de partenariat pour la promotion de la boucle de la Moselle pour la période 2021-2022 entre la communauté de communes de Moselle et Madon et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la communauté de communes Terres Touloises, la commu-

nauté de communes du bassin de Pompey et la métropole du Grand Nancy. Pour mettre en œuvre ce partenariat, dont le budget annuel du programme d'action s'élève à 34 000 €, la participation annuelle de la CCMM sera de 7 000 €. L'objectif est la valorisation de la boucle de la Moselle sur près de 90 km et des sites remarquables qui la jalonnent. Déjà, depuis 2015, les intercommunalités concernées développent une démarche commune de promotion touristique. ■



## À La Filoche, la nouvelle saison est lancée

L'espace culturel La Filoche a lancé sa nouvelle saison par une belle soirée, vendredi. Ouverte au public sur réservation, elle a régalié une centaine d'enfants et d'adultes réunis dans le grand hall autour d'un majestueux piano à queue Steinway.

L'instrument a été offert à l'école de musique par le neveu d'une grande pianiste locale, Odette Pierron-Meyer. C'est sur ce magistral instrument que 4 élèves de l'E3M, Anaïs, Alix, Sacha et Maya, avec leur professeur Simon, ont conquis le public avec des morceaux classiques ou de variété et deux compositions originales de Maya, écloses pendant le confinement, qu'elle a interprétées avec virtuosité.

Un divertissant spectacle du cirque Gones a conclu la soirée inaugurale. Richard Renaudin, vice-président à la culture de la communauté de communes, s'est réjoui d'afficher complet pour l'événement : « Cela témoigne de l'intérêt des habitants de notre territoire pour la culture. » Il a annoncé un futur cycle de concerts

sur le Steinway providentiel. Directeur de la Filoche, Maxime Lehembre a rappelé que même pendant le confinement, la médiathèque est restée ouverte, se réinventant avec du portage de livres à domicile, du retrait sur commande et un service internet plus développé. Il a remercié élus, bénévoles et bien sûr l'équipe de la Filoche, qui ont permis le maintien de ces services culturels.

Le nouveau cycle s'intitule « Enfermés dehors ». L'idée est de faire découvrir au public, en présentiel, des choses créées pendant la crise sanitaire, par des artistes en confinement et des compagnies privées de public, telles que les photographies exposées dans le hall ou la pièce « Nos funérailles », qui sera jouée le 23 octobre. Le programme, toujours aussi

varié, entre spectacles, conférences-débats, ateliers et autres films, est consultable sur la brochure disponible à l'accueil. Comme le revendique la chargée de communication de la communauté de communes, « la Filoche, c'est bien plus qu'une médiathèque, c'est un espace culturel ». ■



Le majestueux piano Steinway a été offert à l'école de musique par le neveu d'une grande pianiste locale, Odette Pierron-Meyer. Photo ER



## Le marché des producteurs locaux de passage

La tournée des marchés de producteurs fermiers et artisans locaux se déroulant toute l'année sur le territoire de Moselle et Madon, celle-ci était de à Viterne ce vendredi. Entre la mairie et l'école et sur la place de la « Bib », de 16 h à 20 h, les agriculteurs, les artisans locaux sont venus faire découvrir leur production (fruits, légumes, viande, œufs, miel, pâte à tartiner, escargots, miel) ou

leur création (couture, cuir). Les habitants ont pu déguster en buvette les boissons artisanales (bières, vin), un goûter était offert aux écoliers et autres à 16 h à l'initiative de la mairie et du CCAS. L'endroit devient rapidement un joli « couarail » où petits et grands étaient contents de se retrouver de bavarder et de profiter de ce moment de détente, et les étals se vidèrent rapidement pour le plaisir des

exposants. ■



Déguster, acheter et discuter : le marché c'est un bon moment assuré.



## Les professionnels appelés à plancher pour la jeunesse

Soixante-dix personnes œuvrant au quotidien pour l'enfance et la jeunesse ont planché lundi à la Filoche pour poser les bases d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

**S**elon la définition d'une circulaire ministérielle de mars 2013., le Projet éducatif de territoire (PEDT), est un « outil de collaboration qui répond aux besoins locaux et rassemble, autour de projets pédagogiques partagés et dans une dynamique de long terme, tous les acteurs éducatifs. » dont la communauté de communes de Moselle-et-Madon entend bien faire quelque chose

En effet, les infrastructures communautaires de la Communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) avec ses 30 000 habitants répartis sur 19 communes sont essentiellement centralisées autour du pôle de Neuves-Maisons. Il en découle que « certains habitent près, d'autres loin. Certains ont une vie culturelle et associative riche, d'autres ne peuvent pas. » observe Filipe Pinho, président de la CCMM. « Notre rôle d'élus, c'est de favoriser l'égalité des chances. Notre travail, c'est d'intervenir sur l'environnement pour ré-

sorber les écarts. »

Dans ce but, en liaison avec le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), la comcom a lancé ce projet d'un document-cadre sur la politique jeunesse « qui fixe les ambitions et tire tout le monde vers le haut », revendique le président.

### Dépasser ses frontières

Répartis en groupes de travail dirigés par le personnel de la Filoche, les 70 professionnels ont réfléchi sur les besoins fondamentaux des enfants et des jeunes, leur accueil en journée, le temps de la famille et celui des loisirs. « Que chacun dépasse ses frontières, » exhorte Filipe Pinho, « car les schémas classiques sont insuffisants sur ce qu'on doit pouvoir proposer à nos jeunes ».

Selon le président, le processus de création du PEDT sera aussi l'occasion de « réconcilier des mondes qui n'ont pas l'habitude de parler en-

semble, » telles l'éducation populaire et l'éducation nationale.

Parallèlement, la parole sera aussi donnée aux jeunes et aux parents, a indiqué Manuel Guthfreund, directeur adjoint du CIAS et responsable du service jeunesse de la CCMM. C'est le début d'un travail de longue haleine. ■



70 professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ont répondu à l'invitation de la com pour poser les bases d'un projet éducatif de territoire. 70 professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ont répondu à l'invitation de la com pour poser les bases d'un projet éducatif de territoire. Photo ER



## Des écoliers de Banvoie futurs acteurs dans une pièce de théâtre

Sollicités par la compagnie théâtrale « Intranquille », basée à Pont-Saint-Vincent, les élèves de CE2-CM2 de la classe de Sophie Locatelli, à Banvoie, viennent de faire leurs débuts d'acteurs.

Ils participeront à « Nos funérailles », la dernière création de la compagnie, qui sera jouée samedi 23 octobre à 16 h sur la place de la Filoche. Ce sera la 1<sup>re</sup> fois que les « Intranquille » intégreront une classe dans leur spectacle. Celui-ci raconte l'histoire d'une supercherie montée par une femme à ses deux amis, en leur faisant croire à ses funérailles.

Les écoliers y joueront le cortège funèbre qui emmènera les spectateurs vers le lieu de la représentation, au son de claves et de kazoos. Mardi, au

cours d'une première répétition, Axel Goepfer, metteur en scène et Polo Leblan, musicien, les ont initiés à la pratique de ces instruments. Et ils sont satisfaits de leurs apprentis. « Vous avez une belle énergie, tout le monde participe ! » Axel Goepfer prévoit encore un atelier pour travailler la musique. Puis deux répétitions pour mettre en scène le cortège. La pièce a déjà été jouée cet été dans le Grand-Est et sera présentée en 2022 dans des festivals nationaux - mais cette fois, sans la présence des jeunes acteurs ! - ■



Les écoliers du CE2-CM2 de Banvoie vont jouer dans une pièce de théâtre de la compagnie « Intranquille ». Ils se sont initiés à la pratique du kazoos et des claves sous la direction du metteur en scène et du musicien de la compagnie.



---

---

# COMMUNES MOSELLE ET MADON

---

---



## Les échos du conseil municipal

**C**e vendredi, le maire Patrick Potts a réuni les conseillers pour débattre sur plusieurs points.

**Voirie et ouvrage d'art.** L'adhésion au groupement de commande Travaux de voirie et d'ouvrage d'art proposé par le conseil départemental et la MMD54, pour un montant de 132 € par an et une durée de 5 ans, a été votée à l'unanimité.

**Forêt.** Des coupes sont prévues sur

les parcelles 1 et 36 pour le compte de la commune par l'ONF. Un plan d'aménagement 2021 des forêts proposées par l'ONF pour une durée de 5 ans a été voté à l'unanimité.

**Loyer.** Une demande d'exonération d'un mois de loyer par un locataire a été accordée à titre exceptionnel. Les futurs travaux feront l'objet d'une demande préalable à la commune.

**Centre des finances.** Vote à l'unani-

mité de la motion contre la fermeture programmée du centre des finances publiques de Neuves-Maisons. Les travaux 2022.

**Piste cyclable et église.** Les travaux de la piste cyclable entre Sexey-aux-Forges et Maron démarreront à la mi-octobre. En ce qui concerne les travaux de rénovation de l'église, les appels d'offres ont été dépouillés, les devis seront transmis à l'assurance. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-MÉRÉVILLE

## La fresque du lavoir des lavandières est inaugurée

La fresque du lavoir « Grande rue » a été inaugurée par le maire, des conseillers, des membres du conseil municipal des jeunes et Richard Renaudin, vice président finances et culture à la Comcom, et adjoint aux finances à Richardménil. Une cinquantaine de personnes étaient présentes lors de ces journées du patrimoine.

### Un second panneau

L'œuvre qui avait coûté 2 000 € à la commune, a été complétée gracieusement par son auteur, l'artiste Do-

minique Masson. Un panneau supplémentaire a été ajouté permettant aux conducteurs montant le village de l'apercevoir.

Selon Richard Renaudin venu couper le traditionnel ruban, « il est préférable d'externaliser ce genre d'action, par rapport à la Filoche (centre culturel), et de ce fait de permettre à la culture d'entrer dans le quotidien ».

Les habitants sont fiers de posséder un lavoir unique.

Pour sécuriser les lieux, une caméra 180 ° a été installée. ■



Richard Renaudin a coupé le ruban avec les jeunes conseillers fraîchement élus. Photo ER



## Beau succès pour les journées du patrimoine

### Beau succès pour les journées du Patrimoine

Lors des journées du Patrimoine, la salle polyvalente n'a pas désempilé. Avec des cartes postales, des photos, des plans, des documents rares, des articles de L'Est Républicain vintage, parfois des documents prêtés par des habitants, le tout sur l'histoire de la commune d'hier et d'aujourd'hui, les visiteurs ne s'y sont pas trompés, ils étaient au rendez-vous. ■



Avec ou sans rdv, ils étaient là ! Photo ER





SORTIR – BAINVILLE-SUR-MADON

## Le Hangar du Fort lance sa saison avec Waly Dia

Ce samedi 2 octobre est une date importante pour la culture en Lorraine. Après des mois de travail et malgré un contexte sanitaire encore très difficile, c'est le lancement de la nouvelle salle de spectacles baptisée « Le Hangar du Fort », à Bainville-sur-Madon, au sud de Nancy.

**D**u stress, de la tension, mais aussi une immense joie et cette envie maintenant d'y aller ! Ce samedi 2 octobre, la société Antilope Production inaugure le lancement du « Hangar du Fort », une toute nouvelle salle de spectacles installée au sud de Nancy, à Bainville-sur-Madon, sur le site du fort Pélissier, propriété de Jacques Rousselot, ancien patron de l'ASNL.

Pour ce grand moment, Antilope Production fait venir l'humoriste Waly Dia. L'artiste doit se produire à partir de 20 h 30 sur la nouvelle scène de la Meurthe-et-Moselle (29 € l'entrée, sur place ou sur Internet), avec un protocole sanitaire encadré.

« Waly Dia vient jouer son spectacle intitulé « Ensemble ou rien ». Je dois dire que cela tombe à pic pour nous », témoigne Anaïs Marliot, la présidente d'Antilope Production depuis le siège de l'entreprise, à Frouard, ce mardi 28 septembre.

« C'est ensemble qu'on va faire vivre cette salle, c'est ensemble que tout sera désormais possible. Seul, on ne fait rien. Notre but chez Antilope Production est de fédérer le public autour de la culture et autour de cette nouvelle salle », ajoute cette dernière.

### Chantal Goya le 9 octobre

Malgré le report du spectacle de Bigard en 2022, Antilope Production affiche un programme familial et populaire pour ses débuts.

Après Waly Dia, le Hangar du Fort accueillera la célèbre Chantal Goya le samedi 9 octobre, pour deux représentations, la première à 14 h, la seconde à 17 h 30.

L'artiste interprétera ses premières chansons, dont la fameuse « Pandi Panda ». « Il y a énormément d'émotions qui se dégagent de ce spectacle. J'ai hâte d'y être. Cela me rappelle

déjà mon enfance », s'émeut Anaïs Marliot.

Plus tard, une journée sera consacrée à Halloween. Rendez-vous avec les enfants, déguisés ou pas, le dimanche 31 octobre ! Il y aura un grand spectacle sur scène façon Disneyland Paris, avec une trentaine de personnes sur les planches (35 € par adulte, 25 € par enfant). ■



Anaïs Marliot, présidente d'Antilope Production, société exploitante du Hangar du Fort, nouvelle salle de spectacles en Lorraine, propriété de Jacques Rousselot, ancien patron de l'ASNL.  
Photo ER /Mickaël DEMAUX

par Mickaël Demeaux



## Dépôt d'ordures sauvages : le contrevenant verbalisé

La grogne des Vincipontains et des élus face aux dépôts d'ordures sauvages s'accroît. Lundi matin, Antoine Desmonceaux, 2e adjoint au maire en charge de la vie de la cité et de l'environnement, s'est rendu au domicile du contrevenant : aidé par les agents municipaux, il lui a rapporté son tas d'ordures déposées le long des étangs.

Antoine Desmonceaux, très en colère, précise : « c'est là la marque évidente du manque de civisme d'individus sans scrupule ne respectant pas les règles de la collecte des ordures ménagères et des encombrants ; la municipalité a décidé de lutter contre les dépôts sauvages et de verbaliser les contrevenants grâce à un arrêté municipal ; l'amende, de 135 € à la base, a été majorée des frais d'enlèvement et frais horaires du personnel : 250 € ».

Pour information, il existe une déchetterie gratuite à Messein : « la Communauté de Communes Moselle et Madon a mis suffisamment de services en place pour éviter ce problème d'ordures qui peut être l'œuvre de personnes extérieures à la commune ».

Par ailleurs, « les agents municipaux ont beaucoup de travail et l'enlèvement de tas d'ordures ne fait pas partie de leurs missions... ». Ils ont dû dans ce cas précis constater ce nouveau tas d'ordures, le fouiller pour y trouver des indices et le rapporter à son propriétaire.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Neuves-Maisons. En espérant que cette verbalisation servira d'exemple...

Pour information, la prolifération

anarchique des épaves et des dépôts illégaux de déchets constitue une nuisance pour l'environnement et porte atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures (ménagères, déchets végétaux, encombrants), quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être, qui provoquent nuisances visuelles et olfactives. ■



Antoine Desmonceaux, adjoint en charge de l'environnement.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

## Trois nouvelles arrivées à la brigade

**T**rois jeunes sont arrivés cet été à la brigade territoriale de Neuves-Maisons. Aurélien Delmer, 27 ans et Oriane Millet, 22 ans, sont élèves-gendarmes. Robin François, 23 ans, est gendarme adjoint volontaire (GAV).

? Aurélien Delmer compte déjà 5 ans de services dans la branche. Avant d'entrer à l'école de gendarmerie de Dijon où s'est déroulée sa formation d'élève-gendarme, il a servi 4 ans en tant que GAV dans la Garde républicaine en région parisienne. L'important pour lui, « c'est d'aider les gens, être proche de la population » en se voulant pédagogue. Car « nous sommes amenés à faire

des choses peu communes, arrêter des gens, sauver des vies. Le métier a des inconvénients, mais c'est aussi une grande famille. »

? Oriane Millet, originaire de Moselle, est restée un an GAV dans la brigade maritime de Crozon, en Bretagne, un passage qu'elle a fort apprécié. Après sa réussite au concours et sa formation de 7 mois à l'école de gendarmerie de Montluçon, elle se réjouit d'être en poste dans sa Lorraine natale, goûtant le côté physique et non routinier du métier.

? Quant à Robin François, né à Nancy, il a effectué les 13 semaines de formation de GAV à l'école de gen-

darmerie de Dijon mais compte passer le concours de gendarme le plus vite possible. Il a toujours été intéressé par le métier, avec une priorité pour le contact avec la population et l'intervention en cas de crise. ■



Les trois nouveaux personnels de la brigade territoriale de Neuves-Maisons : Oriane Millet, Aurélien Delmer et Robin François sont motivés par l'aide à la population.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

## Place de la Rose Blanche : le Conseil Municipal des Jeunes prêt pour l'inauguration

**E**n face de la Filoche, l'espace entièrement rénové dédié aux résistants et déportés de la Deuxième Guerre mondiale prendra officiellement le nom de Place de la Rose Blanche samedi 9 octobre à 10 h. Ce nom fait référence à un groupe de jeunes étudiants munichois révoltés par la dictature hitlérienne et les souffrances causées par la guerre, qui se sont battus à coups de tracts contre le nazisme. Leur groupe s'appelait « La Rose Blanche » et avait des ramifications dans plusieurs grandes villes allemandes. Ils ont fini décapités par le régime hitlérien en 1943. Leur mémoire continue d'être célébrée dans toute l'Allemagne.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été invité par la municipalité à participer à l'inauguration. Ils en feront l'ouverture avec l'Hymne à la Joie, puis une jeune conseillère lira un texte. En clôture, les jeunes distribueront des roses blanches puis des tracts au public. Un rappel symbolique de l'action du groupe d'étudiants allemands.

Réunis à la MVA jeudi soir, une demi-douzaine de ces jeunes conseillers ont peaufiné leur future prestation. Après avoir écouté les explications historiques prodiguées par le directeur de cabinet, Thierry Marcot, ils ont répété l'Hymne à la Joie avec une belle maîtrise et une conviction tou-

chante, sous la direction de Laurent Grenier, délégué à la culture et avec la participation de Naima Badri et Véra Tinoco, élues membres de la commission CMJ. Une émouvante cérémonie se profile. ■



Les jeunes conseillers, sous la direction de Laurent Grenier, délégué à la culture, se sont entraînés à placer leur voix et leur souffle sur les notes solennelles de l'hymne européen, en prévision de l'inauguration de la place de la Rose-Blanche.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

## Contre la fermeture de la trésorerie de Neuves-Maisons

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les élus ont voté à l'unanimité une motion pour refuser la fermeture annoncée de la trésorerie de Neuves-Maisons.

**L**e maire André Bagard a envoyé la motion aux autres communes de la Communauté, ainsi qu'à son président Filipe Pinho, les invitant à accompagner les élus chalinéens dans leur démarche de protestation.

C'est en effet le trésorier lui-même, Cyrille Marquis, qui leur a annoncé cette condamnation fixée à septembre 2022. Elle s'inscrirait dans un plan de restructuration de la fonction publique des Finances. En 10 ans, ses effectifs sont passés de 130 000 à 80 000, leur a expliqué le trésorier. Et l'objectif visé serait de 60 000. Si la fermeture se concrétise, c'est à Vandoeuvre que les usagers devront se rendre pour bénéficier des services de proximité rendus actuellement par la trésorerie de Neuves-Maisons : paiement de factures - eau, crèche, cantine..- et d'impôts, notamment

pour les personnes non connectées à Internet, mains levées, octroi de délais de paiements, mise en place de longs échéanciers pour les bénéficiaires du RSA en difficulté, gestion de moratoires en cas de surendettement etc..

Mais les collectivités locales elles aussi perdront leur interlocuteur de proximité, qui tient leur comptabilité, vérifie l'exécution de leurs dépenses et l'encaissement de leurs recettes, s'assure de la légalité des marchés publics ou effectue des prestations de conseil auprès des élus, entre autres.

« Je me tiens prêt à appeler à manifester. » prévient André Bagard. Car ce n'est pas le premier service public qui disparaît dans le bassin de vie de Neuves-Maisons. Les deux gares de

proximité de Pont-Saint-Vincent et Neuves-Maisons ont été fermées, précédées par les agences EDF et Sécurité Sociale. À quand la Poste ? s'interroge-t-il. « Si nous ne bougeons pas, nous les élus locaux, tout disparaîtra. » ■



La trésorerie de Neuves-Maisons rend des services de proximité aux habitants et aux collectivités locales. Si elle disparaît, il faudra aller à Vandoeuvre pour bénéficier des mêmes services.





## Le conseil municipal s'est réuni et a délibéré

**L**e conseil municipal, qui s'est tenu mercredi 29 septembre, a permis de faire un point complet sur la rentrée scolaire qui s'est déroulée dans un contexte sanitaire plus souple.

Ce conseil municipal s'est réuni en présentiel, toujours masqué, selon l'ordre du jour suivant :

■ Approbation de la révision du plan communal de sauvegarde (PCS) : suite au changement de l'assemblée délibérante en 2020, et considérant que la commune de Pont-Saint-Vincent est concernée par les risques d'inondation, de mou-

vements de terrain et miniers, les élus approuvent la révision du PCS

■ Signature de la convention fourrière avec la carrosserie Saint-Èvre : suite à la cessation d'activités de la SARL Garage auto-service, la convention de fourrière est validée par le conseil municipal afin de lutter contre le stationnement anarchique.

■ Motion sur la fermeture programmée du centre des finances publiques de Neuves-Maisons : le conseil municipal, à l'unanimité, s'oppose avec fermeté à la suppression organisée de ce centre en Moselle et Madon dont le préjudice cau-

sé serait inacceptable.

■ Taxe foncière sur les propriétés bâties : le conseil municipal décide de limiter l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à 50 % de la base imposable.

■ Attribution de numéros de voirie : l'attribution des numérotations de voirie est acceptée.

■ Attribution logement bail salle des sports : le nouveau bail de location, pour un loyer de 150 €, est validé. ■



## Le label Accueil vélo poursuit son déploiement

Une quarantaine de participants se sont donné rendez-vous à l'hôtel Maison Carrée, fin septembre, pour une conférence de presse un peu particulière, avec des élus de tous horizons.

C'est une initiative du comité départemental du tourisme de Meurthe-et-Moselle, en vue de déployer le label Accueil vélo auprès des professionnels qui garantissent des services de qualité à l'attention des cyclistes le long de leurs itinéraires. Près de trente structures (offices de tourisme, hébergements, restaurants, lieux de visite, etc.) sont à ce jour labellisées en Meurthe-et-Moselle.

Barbara Thirion, deuxième adjointe au maire de Fraisnes-en-Sainctois, vice-présidente de la communauté de communes du Pays du Sainctois, conseillère départementale déléguée au tourisme, à la cité des paysages et à l'agriculture, a explicité et situé ce projet : « Les paysages bucoliques s'y prêtent, les chemins de halage sont en parfait état. » D'autres projets sont envisagés pour la Voie bleue, qui relie à vélo la Moselle à la Saône. Ils concernent le développement des boucles de la Moselle, la colline de

Sion, les vignobles du Toulais et Grand Nancy Thermal.

Nadia Savonnière, la patronne de l'hôtel-restaurant, souligne : « Nous étions les premiers à être labellisés en 2018. Des critères plus étoffés ont été ajoutés au cahier des charges. Nous sommes le seul hôtel installé sur les boucles de la Moselle et de la Voie bleue. Au printemps 2022, nous aurons quatre à six vélos électriques, et actuellement nous accueillons les cyclistes avec des kits de réparations, des conseils, voire un coup de main. Tout le matériel est disponible : prises de recharge, lavage, compresseur, outillage. »

### Voie bleue, Voie de la liberté : à vélo, le temps s'arrête

Dans les colonnes de notre édition du 20 juin 2020, la Voie bleue était lancée pour le secteur Méréville-Gripport. Anciennement nommée « la V 50 », elle s'étend sur 700 km du ter-

ritoire national, assure un maillage structurant sur un axe nord-sud qui passe par la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suisse, et s'inscrit parfaitement dans un contexte transfrontalier. Cet axe de renommée internationale traverse la France du nord au sud, il est un maillon essentiel pour relier l'Europe du Nord à la Méditerranée à vélo. ■



Les professionnels labellisés se sont réunis au restaurant de l'hôtel, aux côtés des organisateurs et des personnalités locales. Photo ER

[Tourisme-meurtheetmoselle.fr/accueil-velo](https://www.tourisme-meurtheetmoselle.fr/accueil-velo)





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

## La « charte du citoyen relais » a été présentée dans le quartier de Cumène

**L**undi en fin d'après midi, Dominique Marquis, adjoint délégué à la citoyenneté, est allé à la rencontre des habitants du quartier de Cumène. L'objectif était de présenter aux riverains la charte du citoyen relais. Celle-ci est ouverte sur inscription à tous les habitants qui souhaitent s'investir dans la vie de leur quartier afin de relayer vers la municipalité les besoins et les problèmes, mais aussi de faire partie prenante des projets concernant leur lieu de vie.

### Pas de baguette magique

Ce rendez-vous était aussi l'occasion pour l'élu de recenser des problèmes rencontrés par les habitants. Meticuleusement, Dominique Marquis a noté chaque intervention et pris le temps d'écouter et de comprendre chaque demande. « Tout ne sera pas réglé d'un coup de baguette magique, a-t-il précisé, car tout ne concerne pas que la municipalité. Certaines demandes nécessitent une étude, une concertation, d'autres devront trouver un financement, mais une réponse sera donnée à toutes les demandes pour assurer de leur prise en compte ».

Satisfaits de cette première rencontre, tous ont partagé le verre de l'amitié malgré l'orage qui s'annonçait. ■



Une première rencontre citoyenne a été animée par Dominique Marquis, adjoint, dans le quartier de Cumène. Photo ER



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

## La CLCV œuvre pour défendre les consommateurs et le cadre de vie

L'association de défense des Consommateurs, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV) vient de tenir son Assemblée Générale 2020 au Centre Ariane. Le président sortant Bernard Michel déplore une année 2020 difficile car les contraintes sanitaires ont empêché les réunions en présentiel. « Malgré tout, la CLCV du bassin de vie de Neuves-Maisons a fonctionné. »

Les activités de l'association ont porté, notamment, sur l'environnement.

L'arrêté de biotope pris pour protéger une partie du plateau Sainte-Barbe « de Pont-Saint-Vincent », met un frein aux demandes d'extension de la carrière (10 hectares ont été accordés alors que le carrier en demandait 25).

Mais la construction d'une salle de spectacle de 3.000 personnes risque de causer des problèmes d'adduction d'eau et d'assainissement. Le président invite à une grande vigilance.

Concernant le projet de carrière sur Thuilley, Germiny et Viterne (TGV), la CLCV a participé aux actions des opposants. Car ce projet entraînerait « la destruction de 40 hectares de forêt et mettrait en péril l'approvisionnement en eau de la commune de Thuilley ».

Les adhérents s'élèvent contre la prolifération de carrières qui transforment le secteur en « gruyère ».

Présent à l'assemblée générale, le dé-

puté Dominique Potier fustige « la logique des demandes des industriels qui prévaut sur la logique des besoins. Il faut changer de paradigme, partir des besoins, puis chercher l'opérateur le mieux placé pour y répondre ».

La CLCV participe aux commissions de suivi de plusieurs sites industriels, notamment, la SAM et Vicat.

Concernant l'aide aux consommateurs, quinze personnes ont été reçues et six litiges traités. Les permanences sont annulées provisoirement par manque d'un local mais il est possible de contacter la CLCV, tél. 03.83.24.62.82.

Une enquête interne sur l'évolution de la taxe des ordures ménagères (TEOM) a été réalisée pour évaluer l'impact de la part incitative de la TEOM en 2019 et 2020.

Enfin, des flyers ont été distribués aux locataires des HLM sur les nouvelles possibilités de paiement en cas de difficultés économiques.

Pour 2021, outre la poursuite des actions en cours, l'association souhaite, notamment, organiser des réunions et des conférences ouvertes au public.

### Nouveau Bureau

Président : Michel Breton, Vice Président : Bernard Michel, Vice Présidente : Edith Barbier, Trésorier : Nicolas Troup, Secrétaire : Anne Marie Breton, Membres : Joëlle Herrault, Adrien Guyot, Silvério Pascual. ■



La CLCV du bassin de vie de Neuves-Maisons a tenu son assemblée générale en présence du député Dominique Potier et de la conseillère départementale Audrey Bardot. Les participants se sont élevés notamment contre la prolifération non maîtrisée des carrières aux alentours.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

## Conseil municipal : le prix d'une parcelle diminue

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté la quasi-totalité des délibérations à l'unanimité.

■ **Livraison de repas.** Vote de l'avenant au contrat de livraison de repas Sodexo pour une augmentation d'environ 3 centimes le repas. Le contrat se renouvellera par tacite reconduction chaque année.

■ **Travaux de voirie.** Second vote pour l'adhésion de la commune aux groupements de commandes de travaux de voiries MMD 54 afin de réduire les coûts pour 110 € HT par an pour 3 ans.

■ **Route du Fort.** Convention de

don Lorraine Loisirs Aventure (6.000€) pour participation au coût de réfection de la route du Fort. Vote à la majorité, 1 contre.

■ **Prix de parcelle.** Modification du prix de vente de la parcelle AB n°927 au lieu-dit derrière l'église de 293 m<sup>2</sup> initialement fixé à 20,48 € le m<sup>2</sup> diminué à 13,70 € le m<sup>2</sup>.

■ **Redevance d'occupation du domaine public.** Le conseil municipal décide d'appliquer des redevances pour les occupations du domaine public et en fixe les tarifs. Liste non exhaustive, 150 € la place pour les commerçants ambulants ; la pose d'un échafaudage à 5 €/par m/l la semaine ; dépôt d'une benne à 15€

par jour ; une grue à 5€ par jour.

Benoît Dupont a demandé au maire que les terrasses des commerçants soient exonérées de cette redevance, pour respecter les promesses électorales de soutenir les commerçants du village. Demande acceptée.

■ **Frais d'osèques.** Prise en charge des frais d'osèques d'un habitant pour un coût de 1.856 €, « qui seront récupérés par la suite » explique le maire.

■ **Perception.** Le conseil s'est clos avec le vote pour la motion de non-fermeture de la perception de Neuves-Maisons. ■





## Création de sept appartements pour seniors

■ **Subventions.** Le conseil municipal a voté les subventions aux associations, APEX, 700 € ; Amis de Saint-Rémi, 500 € ; Maison pour tous, 900 € ; Coopérative scolaire, 2.000 € ; Etoile sportive, 1.800 € ; Conservatoire du savoir-faire, 300 € ; Société des pêcheurs, 800 €.

■ **Travaux rue de la Gare : convention de mutualisation avec le SDE 54 pour la gestion des CEE (certificat d'économie d'énergie).** Le dispositif est destiné à organiser un groupement de collecte des CEE et ainsi permettre aux collectivités, notamment aux plus petites de bénéficier d'un reversement de la prime correspondant à la valorisation de ces certificats. Convention signée pour la période courant jusqu'au 31 décembre 2021. Une demande de subvention auprès du Département

au titre du contrat Terres Solidaires pour la rénovation énergétique est votée pour les travaux de cette rue de la Gare, dont le montant prévisionnel s'élève à 625.000 € HT.

■ **Appartements pour les seniors.** Après l'appel d'offres, l'attribution du marché aux diverses entreprises pour la création des sept appartements seniors est votée.

Le montant des travaux s'élève à 1.200.974 € HT.

Le conseil décide de solliciter une subvention auprès de la Région Grand Est pour les travaux éligibles d'un montant de 776.747 € HT.

■ **Délégation de service public de gaz naturel.** Vicat souhaite raccorder son usine au gaz naturel pour

décarboner son activité. La distribution de gaz est une compétence communale réalisable en régie ou par délégation du service public. Le maire propose de déléguer, sous forme de concession, le service public du gaz en réseau. Vicat a mandaté le bureau d'études Setec de s'occuper de la procédure.

■ **Tarifs des insertions publicitaires dans le bulletin communal.** 1/8 de page format paysage, 60 € ; ¼ de page format portrait, 80 € ; ½ page format paysage, 130 € ; 1 page couverture, 400 € ; 1 page intérieure, 250 €.

■ **Plan de sauvegarde.** Le plan communal de sauvegarde mis à jour est validé. ■



---

---

# ACTUALITÉS DIVERSES

---

---



## Qu'est-ce qui fait courir les maires ?

L'Est Républicain organise mardi à l'Espace Chaudeau de Ludres, les Lauriers des collectivités. Une manifestation destinée à mettre en lumière les projets imaginés par les élus pour leurs communes ou communautés de communes. Mais au fait, pourquoi ces hommes et ces femmes s'engagent au service des autres ?

Le portrait-robot du maire de Meurthe-et-Moselle ? Il s'appelle Philippe ou Gérard, il est âgé de 59 ans, est ou a été cadre... Le registre national des élus (RNE) mis à disposition par le Ministère de l'Intérieur est une mine de renseignements. Ainsi en décortiquant ce précieux document, on établit que sur les 589 maires dont les données ont été renseignées (sur 591), 99 seulement sont des femmes. 101 sont ou ont été agriculteurs, 171 sont ou ont été cadres. Et 18 donc, portent le prénom de Philippe ou Gérard, 17 celui de Denis. Question de génération... La moyenne d'âge du premier magistrat dans le département est de 59 ans. Valentin Dethou, maire de Champigneulle, est le plus jeune, il soufflera 28 bougies en décembre ; le doyen est André Bagard, maire de Chaligny, 82 ans en novembre prochain. Mais au-delà de ces statistiques, les maires sont tout aussi singuliers que les communes qui composent le département. On a demandé à trois d'entre eux ce qui les anime.

### « Il faut savoir déléguer »

Elisabeth Poirson a été élue en juin dernier à la tête de Bruley, charmant village du Toulous d'un peu plus de 600 âmes. Pas vraiment un baptême du feu... Même si a contrario c'est la première fois que la commune viti-

cole est coiffée par une femme. Elisabeth Poirson est tombée dans la marmite de l'engagement toute petite. Sa mère était une figure du monde associatif et son père a lui-même été le maire de Bruley. Elle, a été conseillère régionale et conseillère municipales lors des deux derniers exercices... Elle est d'ailleurs bien en peine de dater ses premières aspirations politiques tant il a été naturel pour elle d'embrasser un mandat de maire. « C'est la commune où j'ai grandi... J'ai toujours eu envie de servir la cause des autres ». Alors bien sûr, le fait d'être maire d'une petite commune où tout le monde se connaît comporte un revers : « on est sollicité pour tout ce qui ne va pas, y compris et surtout les conflits de voisinages. Presque 24 heures/24... Mais bon, on a choisi ». Et, puis, Elisabeth Poirson délègue, sait se reposer sur ses adjoints plus compétents qu'elle dans certains domaines.

### « Le plus beau des mandats »

Luc Binsinger, maire de Saint-Nicolas-de-Port, exprime le même enthousiasme. « Dans une commune intermédiaire (NDR 7.500 habitants), on a la chance d'avoir des cadres spécialisés, un précieux staff de professionnels ». Conseiller municipal depuis 1989, premier magistrat depuis 2001 – mais aussi conseiller départemental -, il évoque « l'avantage de

s'inscrire dans la durée pour penser imaginer et aménager la ville ». Son moteur jure-t-il. Et peu importent les critiques parfois acerbes sur la toile. « Je suis moi-même très présent sur les réseaux sociaux, je ne peux décemment pas m'en plaindre ». Mathieu Klein, maire de Nancy (105 000 habitants), lui, fait peu de cas des critiques qui fleurissent sur le Net. « A moins que ce ne soit grave. Le reste est du bruit. Et cela ne me perturbe pas. Il faut être serein pour s'engager et avoir des convictions. C'est mon cas. L'engagement, est l'histoire d'une vie ». La sienne en tout cas puisque militant dès ses années lycées. « Maire est le plus beau des mandats. Celui qui permet d'être utile, d'agir concrètement sur le quotidien des habitants. Il faut savoir écouter et convaincre du chemin sur lequel on veut mettre la ville et la métropole ». ■



Le maire type en Meurthe-et-Moselle est âgé de 59 ans, s'appelle Philippe Ou Gérard, est ou a été cadre. Photo d'illustration ER.

par V.r.



## Les initiatives de terrain ont été mises à l'honneur

Après une année blanche, la sixième édition des Lauriers des collectivités organisée par L'Est Républicain (groupe Ebra) a eu lieu ce mardi 5 octobre, à 18 h, à l'Espace Chaudeau à Ludres, au sud de Nancy. Neuf prix ont été remis à des initiatives locales originales.

Elles continuent d'innover. Qui ? Les collectivités locales. C'est ce qu'ont démontré une fois encore le groupe Ebra, Ebra Events, L'Est Républicain et Le Républicain Lorrain, ce mardi 5 octobre, lors de la sixième édition des Lauriers des collectivités organisée à l'Espace Chaudeau, à Ludres, au sud de Nancy.

« Ces derniers mois, les élus ont été en première ligne. Notre rôle de média est de les valoriser pour mettre en lumière ce travail difficile », a introduit Christophe Mahieu, directeur général de L'Est Républicain, du Républicain Lorrain et de Vosges Matin.

Invité d'honneur de cette édition, Luc Ferry, professeur de philosophie, essayiste et ancien ministre de l'Éducation nationale a rappelé l'importance cruciale de l'échelon local : « Au niveau local, on fait des choses qui sont vraiment utiles aux gens. Si je devais choisir, demain, entre ministre et maire, je choisirai maire. Être maire, c'est compliqué et admirable. »

### Le plus beau !

Communes, intercommunalité, département : elles ont toutes été récompensées pour leurs projets placés sous le signe de l'optimisme.

De la basilique de Saint-Nicolas-de-Port à la construction d'une école tout en bois à Richardmémil, en pas-

sant par la nouvelle déchetterie de la communauté de communes du bassin de Pompey, la plage des Deux Rives de la Métropole du Grand Nancy et le collège à énergie positive du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, les énergies ne manquent pas.

Vice-président de la Métropole du Grand Nancy, maire de Tomblaine, Hervé Féron s'est réjoui de la réussite de la plage des Deux Rives : « Avec 133 000 visiteurs et 83 jours d'exploitation : oui, cela a été une réussite. Il faut dire que c'est un projet, né de la volonté du président Mathieu Klein, qui répondait à une grande attente de la population. »

Pour Luc Ritz, président de la communauté de communes Orne Lorraine Confluences, « avec notre projet, nous avons pu vacciner 500 personnes de plus de 75 ans pour 6 500 km parcourus pour permettre de se faire vacciner dans les centres ».

Cerise sur le gâteau de cette soirée consacrée aux initiatives locales, la remise du trophée du « beau village de Meurthe-et-Moselle ». Le prix a été remis par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

Le grand gagnant est le village de Bruley, lumineusement baptisé par ses amoureux « la perle des Côtes de Toul ». Le site est à la fois un joyau patrimonial et un spot reconnu de

randonnée. Qui ne laisse jamais personne indifférent. ■



Chaynesse Khirouni, la présidente du conseil départemental, a remis le panneau de « Mon Beau Village » à la maire de Bruley, Élisabeth Poirson.  
Photo ER /Lea DIDIER



Rose-Marie Falque, la présidente de l'Association des maires de Meurthe-et-Moselle, avec Luc Ferry, co-animateur de la soirée, à l'espace Chaudeau, à Ludres. Photo ER /Cedric JACQUOT



## Coup de cœur La réalisation d'un groupe scolaire tout en bois à Richardménil

C'est un établissement unique en son genre dans tout le département de Meurthe-et-Moselle. Ces derniers mois, la commune de Richardménil (2 400 habitants) a construit un groupe scolaire tout en bois, avec des matériaux biosourcés, sur un terrain de 7 500 m<sup>2</sup>, derrière la mairie, dans le centre de la commune située au centre de Nancy.

Ce projet regroupe aussi l'accueil périscolaire, la cantine et les locaux des associations sur un même site. La structure est dotée de toitures végétalisées, d'un système d'hygrométrie régulée naturellement, de deux

larges préaux donnant sur une cour.

C'est en 2016 qu'a démarré la réflexion, avant les premiers coups de pelle en mai 2020. Coût de ce chantier original : 5,3 millions d'euros. « La commune disposant d'une capacité d'autofinancement de 289 201 €, a emprunté 2,7 millions d'euros pour ce projet », détaille Xavier Bousset, le maire de Richardménil.

Le reste est financé par des aides de l'État, la CAF de Meurthe-et-Moselle, la région Grand Est et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Depuis septembre 2021, l'école en

bois accueille 200 élèves en maternelle et en élémentaire. ■



Chaynesse Khirouni et Arnaud Cochet remettent le coup de cœur au maire de Richardménil et l'architecte (au centre).  
Photo ER /Cedric JACQUOT



## Lorr'N Raid : une épreuve mêlant activités sportives et découverte du patrimoine local

Sylvain Lamige donne rendez-vous aux amateurs de sports nature pour la première édition du Lorr'N Raid. Il s'agit d'un enchaînement d'activités (VTT, trail, run et bike, course d'orientation, kayak, tir à l'arc ou encore tyrolienne) de pleine nature par équipe. Lorr'N Raid est aussi une découverte ludique avec valorisation du territoire lorrain et de son patrimoine. Départ et arrivée se feront au Fort Pélissier. Trois parcours au choix, tous ludiques et rythmés : un parcours non chronométré, le « moindre ef-Fort », pour ceux qui découvrent, avec un peu moins de 3 h

d'activité par équipe de 2 à 4, à partir de 8 ans ; deux parcours chronométrés, à commencer par le « FORT-midable » 4 h d'effort par équipe de 2, à partir de 12 ans ; enfin le parcours « For-tiche » pour ceux qui en veulent un peu plus, avec 7 h d'effort par équipe de 2, à partir de 16 ans. Dernière spécificité notable du Lorr'N Raid, la présence, à certaines balises, de questions liées aux Raids ou au territoire traversé. De quoi gagner quelques minutes complémentaires même sans être des plus sportifs.

**Première édition du Lorr'N Raid, dimanche 10 octobre ; infos et Inscriptions sur le site du [cd54triathlon.fr](http://cd54triathlon.fr).** ■



Sylvain Lamige a goûté à cette activité il y a quatre ans, avant son arrivée en Lorraine, et invite à partager les sensations, ce dimanche. Photo DR



## Meurthe-et-Moselle Covid-19 : pourquoi l'organisation de la vaccination va changer

**Au moment où, grâce à la vaccination, la Covid-19 et ses variants semblent laisser la Meurthe-et-Moselle un peu en paix, les professionnels de santé sont déjà dans l'étape d'après. À terme, il ne devrait plus rester qu'un centre de vaccination dans le département. Et l'« Aller vers » va se développer.**

Comme un changement d'ère. Ou d'air. Après tout, les deux noms communs conviennent parfaitement à la situation.

C'est la sensation qu'ont laissé les professionnels de santé de Meurthe-et-Moselle cette semaine, à l'issue d'une réunion-débat organisée au stade Marcel-Picot, à Tomblaine, lundi 4 octobre, à 19 h 30, au sujet de l'avenir des centres de vaccination, et de la vaccination en général.

Cette réunion s'est tenue presque en toute discrétion. Elle était pourtant essentielle pour comprendre les enjeux des mois qui viennent.

Les échanges, qui ont duré près de deux heures, se sont déroulés en présence d'une trentaine de personnes.

Parmi elles : François Bruneau, directeur général adjoint du CHRU de Nancy, Patrick Chamboredon, président de l'Ordre national des infirmiers, le professeur Christian Rabaud, président de la commission médicale d'établissement (CME) du CHRU de Nancy (maladies infectieuses), Thierry Péchey, responsable du centre de vaccination du stade Picot, et Jean-François Husson, sénateur LR de Meurthe-et-Moselle et rapporteur du budget au Sénat. Ne manquait que l'Agence régionale de santé (ARS) du Grand Est...

Les intervenants ont profité de cette réunion pour faire un bilan de l'année et demie écoulée et esquissé les grandes lignes de ce qui va se passer demain.

Développer le «Aller vers»

Première information, c'est que « demain », il ne devrait plus y avoir qu'un centre de vaccination par département. Selon nos informations, celui actuellement installé au stade Marcel-Picot sera choisi pour cela. Mais pas tout de suite. Fin du premier semestre 2022 sans doute.

« En ce moment, nous administrons 150 doses par jour en première ou deuxième injection. La troisième dose va bientôt arriver. On nous a demandé d'être prêts à injecter 1 500 doses par jour bientôt », explique Thierry Péchey.

Aujourd'hui, grâce à la vaccination, on peut vivre avec le virus

Christian Rabaud, président de la commission médicale d'établissement du

CHRU de Nancy

Depuis le début de la vaccination, le centre de vaccination, dit de Saint-Max, a injecté 35 000 doses, sur les 150 000 dans la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de la Métropole du Grand Nancy.

Comment va faire le public s'il n'y a qu'un centre de vaccination ? « Parallèlement, il va falloir développer le « Aller vers », qui a bien fonctionné. Aller vers les gens, chez eux, au plus près d'eux », expliquent Thierry Péchey et Sylvie Rossignon, présidente de la CPTS.

« À la normale progressivement »

« On peut être fiers de ce que nous avons fait ensemble, CHRU et professionnels de santé, pendant cette crise, déclare François Bruneau. Désormais, nous allons revenir à la normale progressivement. Il va falloir travailler sur l'organisation de cette sortie de crise. Travailler sur la télémédecine sera un chantier par exemple. »

« Il va cependant falloir encore des moyens », a prévenu Patrick Chamboredon.

« Dans un an, on va se réveiller avec la gueule de bois, car il y aura des notes à payer », prophétise, de son côté, Jean-François Husson.

« Aujourd'hui, grâce à la vaccination, on peut vivre avec le virus. Avec la 3<sup>e</sup> dose, les vacinateurs ont encore du travail », a rappelé Christian Rabaud.

Avec la baisse des injections, le centre de vaccination de Toul concentre son offre

Installé depuis le 9 septembre dans une partie libre du bâtiment abritant également le siège toulinois d'Orange, rue de Hamm, le centre de vaccination va réduire la voilure face à la baisse de la demande.

Sa fréquentation ayant sérieusement chuté ces derniers jours, le centre hospitalier Saint-Charles, chargé de la mise en œuvre du plan de vaccination sur le territoire, adaptera en effet ses créneaux d'ouverture à partir du 18 octobre prochain.

Deux jours et demi d'ouverture par semaine

« Après avoir absorbé les deuxièmes injections programmées pour les lycéens dans les prochains jours, le centre ne restera ensuite ouvert que deux jours et demi par semaine : les mercredis après-midi ainsi que les vendredis et samedis toute la journée. Le samedi matin étant réservé aux premières injections tournant actuellement autour d'une moyenne d'une vingtaine de demandes par jour », indique son directeur Pierre Renaudin. Toutefois, si des décisions gouvernementales faisaient repartir à la hausse les demandes de rendez-vous, « le dispositif actuel reprendra immédiatement place », s'engage le responsable.

Également placés sous la responsabilité du centre hospitalier toulinois, les centres de vaccination de Neuves-Maisons et de Vézelize ont eux aussi pris la décision d'adapter leur offre par rapport à leur fréquentation.